



Rechargement
en ligne
Mode d'emploi

Pratique et rapide

TBK propose à tout usager détenteur d'une carte d'abonnement mensuel ou annuel de recharger son abonnement via le site internet de TBK depuis tout poste informatique connecté.

L'abonnement rechargé en boutique en ligne ne supprime pas celui en cours, il prendra automatiquement le relais après l'échéance de ce dernier.

Comment
ça marche ?

Initialement, l'utilisateur doit réaliser sa première carte d'abonnement à l'agence TBK, située 30 Boulevard de la Gare à Quimperlé, en se munissant de :

- une photo d'identité,
- un justificatif d'âge,
- un justificatif pour bénéficier de la tarification sociale,
- un moyen de paiement pour régler son premier abonnement.

Recharger sa carte
en 5 étapes
sur www.t-b-k.fr

Etape 1 Se créer un profil avec e-mail valide et mot de passe.

A conserver pour les prochaines connexions

Etape 2 Saisir les chiffres situés au dos de la carte.

Etape 3 Recharger la carte en cliquant sur abonnement annuel ou mensuel.

Pour bénéficier de la dégressivité tarifaire il est IMPERATIF de renouveler toutes les cartes concernées en même temps

Etape 4 Procéder au paiement sécurisé par carte bancaire.

Vous recevrez une confirmation de votre transaction par e-mail.

Etape 5 Créditer le nouvel abonnement dans le bus.

*Dans un **délai maximum de 48h** après votre transaction, en passant votre carte sur le pupitre dans un bus TBK, elle se créditera automatiquement de son nouvel abonnement.*

Pour toute question, vous pouvez joindre votre agence TBK
au 02 98 96 76 00 ou par mail contact@t-b-k.fr

en bus
Là
où ça se passe

www.t-b-k.fr